

Procès-verbal du Conseil d'Établissement
École Louis-Hippolyte-Lafontaine

Date : Le mercredi 27 février 2019
Heure : 19h
Lieu : Salles des professeurs

Étaient présents :

Directrice : Anne-Sophie Maguire-Armand
Membres CÉ – Personnel : Geneviève Deguise, Nathalie Maurice, Pierre-Marc Veillette,
Membres CÉ – Parents : Marie-Claude Béland, Gaëlle Guillermic, Michel Dubois, Stéphanie Poullin
Membres Fondation : Gaëlle Guillermic
Service de garde: Micheline Boisvert

Autres participants : Coraline Deboise, Ben Valkenburg (commissaire scolaire)

Absents : Rémi Duquette, Stéphanie Bouchard, Anne-Sophie Aubry

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Adoption de l'ODJ – proposée par Gaëlle Planquois, appuyée par Anne-Sophie Maguire-Armand

2- Adoption du procès-verbal du 30 janvier 2019.

Adoption du PV proposée par Marie-Claude Béland, appuyée par Stéphanie Poullin.

3- Suivi au PV

- Projet éducatif : présenté au printemps. ASMA l'adressera 2 semaines à l'avance aux membres du CÉ

4- Service de garde

- Présentation des activités parascolaires d'hiver
- Participation stable
- Les parents peuvent ramener des trésors au SDG (boutons, tissus, tapisserie, livres, ...)

5- Conseil d'établissement

Présentation par la firme Fauveux (?)

- Suivi des espaces cours : dernière présentation avant demande de permis la semaine prochaine.

Cour centrale : espace atelier et espace ouvert (avec bancs) :

- demande d'espace pour les trottinettes
- demande d'espace pour les bacs à compost

Cour Nord : module transitoire avec glissade (nouvelle proposition du 27 fevrier 2019) | Cloture avec filets | peinture murale

Cour Sud : 2 m de hauteur de planches | filets(noirs en nylon) à installer au dessus des planches (jusqu'à 5 m) |5m de mur d'escalade |

- buts de soccer fixes (quelle profondeur ?) ou autres ? (ASMA en rediscute avec équipe école)
- zone chill : consensus sur 1 arbre avec banc rallongé et un marquage au sol / gravier coloré pour mieux définir la zone et offrir plus d'opportunités d'activités.

Architecture : ajout de salles de dépôt (pour rangement jeux de cour) pour que mise aux normes des zones d'escalier.

6- Délégué au Comité de parents

- Point remis à la prochaine rencontre

7- Divers

- Point remis à la prochaine rencontre

8- Comités de travail

- Point remis à la prochaine rencontre

9- Levée de l'assemblée à 21h30.